

Sujet : [INTERNET] TR: Renouvellement concession de plage FORT-MAHON
De : > Y.JACQUEMIN (par Internet) <Y.JACQUEMIN@conservatoire-du-littoral.fr>
Date : 08/04/2022 à 14:50
Pour : DDTM 80/SEL/BL/PGL (Pôle Gestion du Littoral) emis par LADON Jean-Claude (Responsable)
- DDTM 80/SEL/BL/PGL <ddtm-sel-bl-pgl@somme.gouv.fr>

Bonjour,

J'ai bien reçu le dossier de demande de renouvellement de la Concession de plage pour la commune de Fort Mahon plage.

Pour remarques, j'insisterai sur la demande de préservation de la laisse de mer en dehors de la concession de plage et notamment d'Avril à Juillet période de nidification des limicoles côtiers.

De plus, je peux noter que nous avons une convention avec la commune de Fort Mahon plage pour désensabler l'immeuble des Sables d'Or au bout du boulevard maritime sud, le long de la Dune du Royon (propriété du CDL).

Cette AOT permet l'intervention d'un chargeur, le long de nos terrains pour rendre accessible une plateforme terrasse sur l'immeuble concerné.

Il est stipulé que le sable prélevé doit être remis sur l'estran pour permettre le transit sédimentaire. Cela s'opère plusieurs fois par an et le sable est déchargé sur l'espace intertidal voisin du perré sud.

Aucune contre-indication outre mesure à cette demande.

Bien cordialement,

YJ

Yvan JACQUEMIN

Chargé de mission territorial

Délégation Manche Mer du Nord

Quai Giard 62930 WIMEREUX

Tel: 03.21.32.83.62 - Mobile: 06.07.72.63.71

www.conservatoire-du-littoral.fr

-----Message d'origine-----

De : MANCHE MER DU NORD <manchemerdu nord@conservatoire-du-littoral.fr>

Envoyé : vendredi 8 avril 2022 11:56

À : JACQUEMIN Yvan <Y.JACQUEMIN@conservatoire-du-littoral.fr>

Objet : TR: Renouvellement concession de plage FORT-MAHON

-----Message d'origine-----

De : DDTM 80/SEL/BL/PGL (Pôle Gestion du Littoral) emis par OWCZAREK Jacqueline - DDTM 80/SEL/BL/PGL <ddtm-sel-bl-pgl@somme.gouv.fr> Envoyé : vendredi 8 avril 2022 11:42 À : GUYARD Suzanne - DDTM 80/SEL/BN <suzanne.guyard@somme.gouv.fr>; COMNORD <comnord.sec-ops.fct@intradef.gouv.fr>; PREMAR <sec.aem@premar-manche.gouv.fr>; DML - PICOT FABIENNE <fabienne.picot@pas-de-calais.gouv.fr>; DML - FUZELLIER NATHALIE <nathalie.fuzellier@pas-de-calais.gouv.fr>; PNM - PARC NATUREL MARIN <parcmarin.epmo@ofb.gouv.fr>; VARLET Christian - DREAL Hauts-de-France/SEN/PSP <Christian.Varlet@developpement-durable.gouv.fr>; SMBS-GLP <contact@baiedesomme.fr>; thierrybizet@baiedesomme.org; ARS <ars-hdf-sse80@ars.sante.fr>; DRDJSCS <[1 sur 2](mailto:drjscs-hdf-</p></div><div data-bbox=)

direction@jscs.gouv.fr; UDAP ex ABF udap-somme@culture.gouv.fr; SNSM dd-somme@snsm.org; DDFIP - LEGRAND MICHELE michele.legrand@dgfip.finances.gouv.fr; DDFIP - BRUNISSEN LAURENCE laurence.brunissen@dgfip.finances.gouv.fr; MANCHE MER DU NORD manchemerdunord@conservatoire-du-littoral.fr; DREAL-SEN sen.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.fr; DIRM MEMN/MICO (Mission de coordination des politiques publiques de la mer et du littoral) mico.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr; sd80@ofb.gouv.fr Cc : sp-abbville@somme.gouv.fr; DEVILLY Pascal (Responsable) - DDTM 80/STPM pascal.devilly@somme.gouv.fr Objet : Renouvellement concession de plage FORT-MAHON

Bonjour,

Dans le cadre du renouvellement de la concession de plage de la commune de FORT-MAHON, je vous prie de bien vouloir trouver, en pièce jointe, le dossier, pour étude et avis.

Avec nos remerciements,
Cordialement

Pôle Gestion du Littoral
Direction Départementale des Territoires et de la Mer Service Environnement et Littoral
- Bureau Littoral BP 60038 4, avenue du Général Leclerc
80230 SAINT VALERY SUR SOMME
Tél: 03 64 57 24 82